

La version Express du comité de loisir journalistique

PROPAGANDE, CENSURE ET CONTRÔLE UNE FOIS DE PLUS DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC

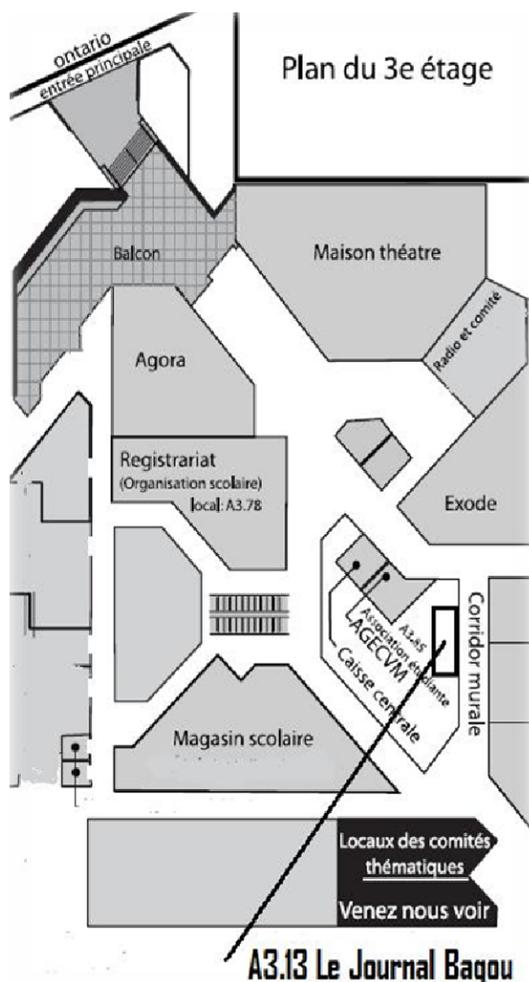
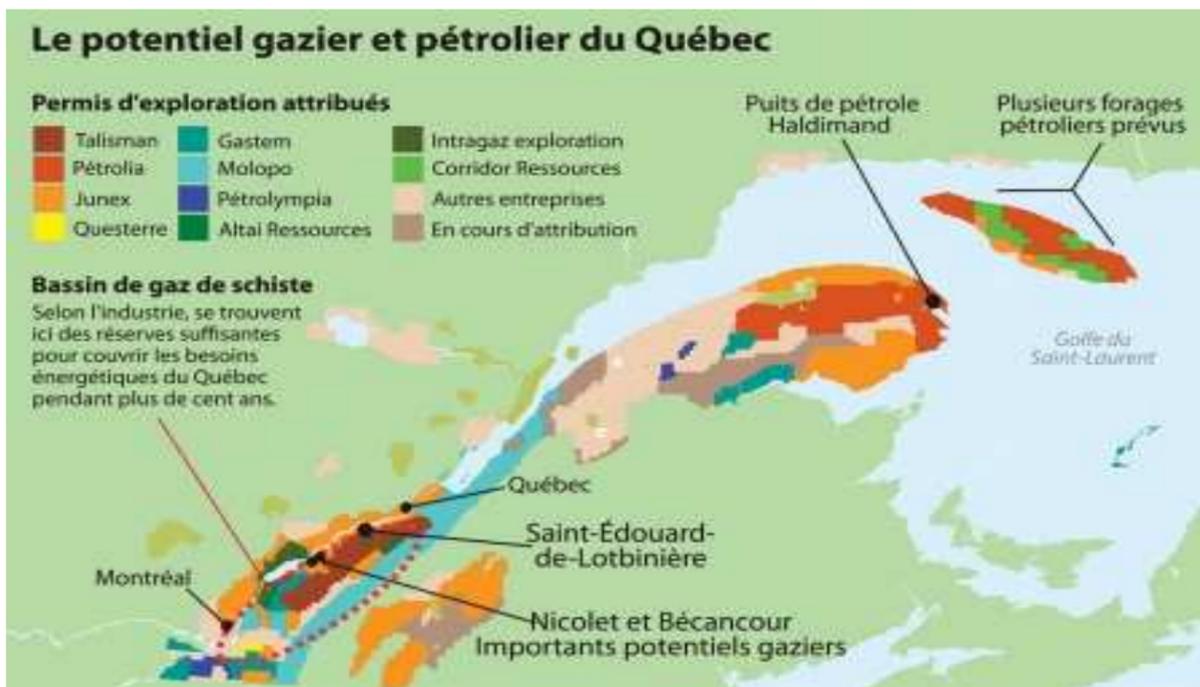
LUCAS NEAULT

J'accuse l'actuel gouvernement libéral d'user de propagande, de censure et de contrôle de l'information pour camoufler la face sombre de l'exploitation gazière. J'accuse le gouvernement d'octroyer les contrats d'exploitation gazière à des compagnies canadiennes et américaines (en réalité, les contrats sont octroyés à des compagnies québécoises incapables d'exploiter la ressource, et qui, du même coup, doivent faire appel aux compagnies américaines). J'accuse les médias d'envoyer une image fautive des détracteurs du gaz de schiste en les assimilant à des radicaux. J'accuse le joug économique qui asservit le Québec pour exploiter et épuiser ses ressources. J'accuse, pour ainsi dire, tout le ministère de l'environnement, des ressources naturelles et des affaires économiques. À première vue, on pourrait croire que j'innocente les pauvres compagnies gazières.

Une fois de plus dans l'histoire du Québec, nous verrons nos ressources exploitées par des compagnies étrangères. L'exploitation gazière est effectuée depuis plusieurs années, au Québec. Seulement, la donne a changé; face au prix croissant des matières fossiles, les compagnies canadiennes et américaines tentent de mettre le grappin sur le forage gazière au Québec. La situation est bien simple: si les tests sismiques prouvent qu'il y a bel et bien un gisement de gaz, le forage est effectué, et toutes les redevances, pour une durée de cinq années, iront aux gazières, sans qu'aucun citoyen, pas même les propriétaires des terres, ne touche ne serait-ce qu'un sou.

En 1760, la couronne britannique prend le contrôle par les armes du commerce des fourrures en Nouvelle-France. À la fin du dix-neuvième siècle, ce sont nos forêts et nos mines qui sont exploitées par les compagnies américaines et britanniques. Aujourd'hui, les multinationales étrangères ont trouvé le filon du siècle: le gouvernement du Québec (prêt à tout pour le développement durable), accorde aux compagnies le droit d'exploiter le gaz de schiste sans redevances pour une durée de cinq ans, selon la méthode de fragmentation, qui permet de vider n'importe quel gisement en moins de cinq années. Cette méthode de fragmentation, justement, est la grande responsable de la pollution de la nappe phréatique, comme elle utilise l'eau pour extraire la pierre et le sable avant de recueillir le gaz. Une fois de plus, le peuple québécois verra ses ressources exploitées par des compagnies étrangères, en plus d'assister à une désintégration totale et complète de l'environnement (par contamination de la nappe phréatique et par déforestation, notamment).

Loin de moi l'idée d'être alarmiste, ou encore de crier haro sur les compagnies gazières. Il est vrai, certes, que le gaz de schiste a ses avantages: il est à favoriser par rapport au pétrole. Cependant, que le gaz de schiste remplacera-t-il? L'énergie éolienne, hydroélectrique, ou solaire? Le plus cynique dans toute l'affaire est que le gaz de schiste n'est pas qu'un désastre environnemental; c'est également un désastre économique et social pour le Québec. Des terres agricoles, des lots boisés et parfois même des villages entiers seront détruits par l'exploitation du gaz de schiste. Les gains emplois dans le secteur gazière sont minimes, tandis que les profits nets des gazières sont énormes. L'équation est pourtant simple: nous assisterons à la contamination de nos lacs et de nos rivières, de la nappe phréatique toute entière, nous verrons des terres agricoles polluées à jamais, le paysage rural balaféré pour l'éternité, d'honnêtes citoyens québécois chassés de chez eux, tout cela, dans un seul but, celui d'enrichir au maximum des capitaux étrangers. Sur ce je vous laisse: j'aperçois à l'instant une foreuse dans mon jardin, et il ne faudrait pas que mes légumes sentent le fuel, au printemps prochain.



Réunion Bagou

VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA RÉUNION DU BAGOU!
LUNDI LE 28 FÉVRIER À 12H
LOCAL A3.13

Lebagou.org
courrier@lebagou.org
514.982.3437 p2247

